№ 6.7 - Le PER Agricole : outil spécifique d’optimisation au bénéfice de vos clients

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Publics : Experts-comptables, commissaires aux comptes, notaires, experts fonciers, avocats spécialisé en agriculture

Durée : 1h30 - 09h00 à 10h30

Tarif par participant en distanciel :
112.5 € H.T soit 135 € TTC

Objectifs :
Vous permettre d'identifier les optimisations potentielles et envisager les orientations souhaitées à mettre en place pour que vos clients puissent atteindre leur besoin de revenus à la retraite

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Description
La loi PACTE a largement modifié le paysage de l'épargne-retraite en France. La structure des dispositifs d’épargne-retraite est, depuis, fortement modifiée et la future retraite de vos clients souvent impactée. Avant que vos clients ne prennent des décisions qui pourraient avoir des conséquences sur le montant de leur future retraite, il est plus que nécessaire que ces derniers bénéficient d’un accompagnement pour les orienter. Pour cela, il est important de faire un audit précis et complet de leur situation et de leurs objectifs.

Animateur : AG2R LA MONDIALE, spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France,

PÉDAGOGIE / MOYENS D’ÉVALUATION
Document remis :
Remise du support de formation projeté et des documents annexes
Moyen pédagogique :
Exposé théorique
Echanges d’expériences
Feuille de présence
Questionnaire d’évaluation et de satisfaction de la formation

MODALITÉS

Date de cette version : 12/09/2025

Nombres de participants limités : 50

Modalités d'inscription :
Vous pouvez-vous inscrire de 48 à 72 heures avant la date de la formation.
Votre inscription sera définitivement validée à réception de votre règlement.
Vous recevrez votre lien de connexion pour la visio-conférence deux jours avant la formation.

Contact
UNECA Mme Céline DUPUID-MOREUX
26 rue de Mogador
75009 Paris
contact@uneca.fr

Imprimer

Liste complète des formations

Source URL: https://formation.uneca.fr/le-nouveau-paysage-du-une-opportunite-de-conseil-au-benefice-de-vos-clients